

**ASA du HOUSSEAU**  
*2 place des tennis 44470 CARQUEFOU*

Clôture des espaces verts

**Règlement de la consultation**

L'ASA du Housseau a décidé de lancer une consultation pour clôturer ses espaces verts. Sur son blog Asa-housseau.fr, elle met à disposition un cahier des charges et le présent règlement ainsi qu'un plan cadastral.

**1 Méthode de réponse des entreprises Enveloppe scellée contenant :**

- l'offre de prix, sur bordereau forfaitisé joint, avec les options chiffrées, prix fermes 2 mois
- Les éventuelles variantes proposées par l'entreprise
- Les délais d'approvisionnement et de réalisation
- l'acte d'engagement de l'entreprise
- l'attestation sur l'honneur de la régularité de l'entreprise en matières sociale et fiscale
- les attestations d'assurance civile et professionnelle
- le justificatif de domiciliation bancaire (RIB)
  
- Un mémoire technique permettant de juger de la qualité des prestations et tous autres documents jugés utiles à l'entreprise dont spécifications techniques du matériel proposé, attestation de certificat de poseur par le constructeur, fiches techniques de garantie dont celle sur la peinture, et liste de références.

**2 Méthode d'évaluation des offres**

Les offres seront ouvertes par le bureau de l'ASA et plusieurs personnes extérieures au bureau

L'offre économiquement la plus avantageuse sera déterminée selon la pondération suivante

- 45% Prix
- 55% Qualités des prestations étudiées en fonction des sous critères suivants :
  - o Esthétique :
  - o Mémoire technique, moyens humains et matériels
  - o Mise en place du chantier et délais
  - o Respect du cahier des charges

L'ASA se réserve le droit de négocier avec les candidats sur les critères de jugement des offres ( prix et qualités des prestations) ou tout point d'imprécision dans l'offre.

**3 Date de réception : 20-02-2018 minuit**, cachet de la poste, au 2 Place des tennis 44470 Carquefou

**4 Renseignements divers**

Les entreprises ont libre accès au terrain de l'ASA sur lequel sera positionnée la clôture.Elles pourront poser toutes les questions au travers du blog ou sur contact@asa-housseau.fr